

# IMPORTANT

7.12.09

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ATCL

### CONVOCATION

LES MEMBRES TITULAIRES DE L'ATCL AYANT ATTEINT LEUR MAJORITE LEGALE SONT CONVOQUES CONFORMEMENT AUX STATUS DU CLUB A ASSISTER A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA LE **SAMEDI 27 FEVRIER 2010 A 14H00** DANS LES LOCAUX DU CLUB A KASLIK POUR STATUER QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DES MEMBRES PRESENTS, SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT:

- RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
- RAPPORT DU TRESORIER
- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2009 ET QUITUS AUX ADMINISTRATEURS.
- DIVERS
- ELECTION D'ADMINISTRATEURS POUR POURVOIR AU REMPLACEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL

LES CONDITIONS HABITUELLES DE PARTICIPATION A LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DE CANDIDATURE AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS DU CONSEIL SONT AFFICHEES AU CLUB SUR LE TABLEAU RESERVE A CET EFFET.

TOUTES LES INVITATIONS AU CLUB A LA DATE DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE SONT STRICTEMENT INTERDITES.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

# IMPORTANT

7.12.09

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ATCL

### CONVOCATION

CONFORMEMENT AUX STATUTS ET REGLEMENTS, LES MEMBRES TITULAIRES DE L'AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DU LIBAN SONT CONVOQUES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE QUI SE TIENDRA LE **SAMEDI 27 FEVRIER 2010 A 14H00** DANS LES LOCAUX DU CLUB A KASLIK.

#### ORDRE DU JOUR

- RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION.
- RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER.
- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2009 ET QUITUS AUX ADMINISTRATEURS.
- DIVERS.
- ELECTION POUR POURVOIR AU REMPLACEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL.

CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS ET STATUTS, SEULS LES MEMBRES TITULAIRES AYANT ATTEINT L'AGE DE MAJORITE LEGALE REQUISE ET AYANT REGLE AU PLUS TARD LE 24 FEVRIER 2010 INCLUS LA TOTALITE DES MONTANTS ET Y COMPRIS L'ANNEE 2010 PEUVENT ASSISTER A L'ASSEMBLEE GENERALES ORDINAIRE.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

# IMPORTANT

7.12.09

## CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. TOUT MEMBRE TITULAIRE PEUT SE PRESENTER POUR ETRE ELU, PAR L'ASSEMBLEE GENERALE, AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES CONDITIONS SUIVANTES:

1.1 - ETRE LIBANAIS, MEMBRE TITULAIRE DEPUIS AU MOINS DIX ANS ACCOMPLIS A LA DATE DU DEPOT DE SA CANDIDATURE ET DETENTEUR DE SA CARTE DE MEMBRE POUR L'ANNEE 2010

1.2 - PRESENTER SA CANDIDATURE AVEC UNE PHOTO PASSEPORT, UN EXTRAIT DE SON CASIER JUDICIAIRE, UN CURRICULUM VITAE ET UN ETAT DE SES ACTIVITES A L'ATCL OU A UN AUTRE CLUB ET CE JUSQU'AU 5 JANVIER 2010 INCLUS A 17H00.

LE CONSEIL DECIDERA DE LA REGULARITE DES CANDIDATURES AVANT  
**LE 11 JANVIER 2010**

LE DIRECTEUR GENERAL VEILLERA A CE QUE TOUTES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNEES DES CURRICULUM VITAE ET DES ACTIVITES CI-DESSUS MENTIONNEES SOIENT AFFICHEES AUPRES DES BUREAUX DU CLUB A JOUNIEH KASLIK AU PLUS TARD **LE 11 JANVIER 2010**

2. LES BILANS ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2009 SERONT DEPOSES A LA DIRECTION DU CLUB DU **24 AU 26 FEVRIER 2010** ENTRE **10H00** ET **14H00** ET MIS A LA DISPOSITION DES MEMBRES APTES A ASSISTER A L'ASSEMBLEE GENERALE.

AU CAS OU CERTAINS MEMBRES DESIRENT OBTENIR DES APLICATIONS DETERMINEES CONCERNANT LES COMPTES ET BILANS DE L'EXERCICE 2009, CES DERNIERS DOIVENT FAIRE LEURS DEMANDES PAR ECRIT ET LES ADRESSER A LA DIRECTION GENERALE 48H AVANT LA DATE DU **26.02.2010** DATE A LAQUELLE M. JEAN-PIERRE SELWAN, ADMINISTRATEUR TRESORIER DE L'ATCL SE METTRA A LEUR DISPOSITION ENTRE **15H00** ET **17H00** AU BUREAU DE LA DIRECTION GENERALE.

LES INVITATIONS Y COMPRIS SUR BATEAUX SONT STRICTEMENT INTERDITES A LA DATE DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

# IMPORTANT

7.12.2009

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 27 FEVRIER 2010

LISTES DES MEMBRES SORTANTS EN FIN 2009

<u>MM.</u>	ADEL	AKL
	PHILIP	CHAMI
	FADI	KARAM
	JEAN PHILIPPE	EL KHAZEN
	JACQUES	SALHA
	ARSLAN	SINNO
	HADY	TABCHY

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION